

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU « LESSICO INTELLETTUALE EUROPEO »

par TULLIO GREGORY

I — Ce qui constitue aujourd'hui le Centre d'étude pour le *Lessico Intellettuale Europeo* vit le jour en 1964 comme « groupe d'étude » pour le lexique intellectuel européen, c'est-à-dire comme organisme sans structure stable et sans chercheurs titulaires, mais seulement avec des boursiers et collaborateurs occasionnels, avec le financement du CNR renouvelable chaque année. Les recherches étaient alors orientées vers la promotion et la réalisation d'études monographiques autour de l'histoire de mots ou groupes de mots, dans un auteur ou une période, à l'intérieur d'une problématique qui — partant d'analyses philologiques — se plaçait dans une perspective d'histoire de la philosophie ou, si l'on veut, d'histoire des idées. Les motivations de l'orientation de notre recherche, qui, au cours des années, s'est progressivement élargie, ont été exposées par Monsieur Eugenio Garin et je n'ai pas à reprendre ici le même thème.

La première phase de notre travail était donc essentiellement limitée à des recherches monographiques, les unes confiées à de jeunes chercheurs, les autres étant le fruit du travail d'historiens déjà mûrs; la série des publications du LESSICO commença en 1969 et depuis ont paru les volumes suivants: G. Sermone-ta, *Un glossario filosofico ebraico-italiano del XIII secolo* (1969); G. Crapulli, *Mathesis Universalis* (1969); G. Crapulli - E. Gian-cotti - Boscherini, *Ricerche lessicali su opere di Descartes e Spinoza* (1969); E. Lecaldano, *Le analisi del linguaggio morale* (1970);

P. Michaud - Quantin, *Etudes sur le vocabulaire philosophique du Moyen-Age* (1970); A. Cancrini, *Syneidesis. Il tema semantico della « con-scientia » nella Grecia antica* (1970); M. D'Abbiero, « Alienazione » in Hegel. *Usi e significati di Entäusserung, Entfremdung, Veräusserung* (1970); A. Maierù, *Terminologia logica della tarda scolastica* (1972).

Cette série de publications est destinée à s'enrichir et à s'élargir: l'année prochaine nous enverrons sous presse un travail sur Jean Scot Erigène.

Mais déjà lorsque nous travaillions comme « groupe » et plus exactement en 1967, nous avons commencé à établir le programme de la rédaction de lexiques d'auteur avec le dépouillement intégral à l'aide d'un ordinateur: comme essai nous avons choisi le *Meditationes philosophicae de nonnullis ad poema pertinentibus* et l'*Aesthetica* de Baumgarten, textes si importants et significatifs dans l'histoire de la culture du XVIII^e siècle: après avoir perforé le texte, corrigé le « listing », nous avons obtenu la concordance des formes et par la suite une concordance lemmatisée; puis, nous avons choisi les lemmes qui nous semblaient les plus intéressants en vue d'un *lexique* de Baumgarten selon les critères que je citerai plus loin en parlant d'initiatives successives, plus vastes. Mais l'impossibilité dans laquelle nous nous trouvions alors de faire une prévision de budget étalé sur plusieurs années (puisque en tant que « groupe » nous avions des financements renouvelables chaque année) ainsi que des difficultés qui avaient surgi en cours de travail — entre autre la substitution des complexes électroniques par d'autres, plus puissants, au CNUCE de Pise et la perte de la part de la mémoire de la machine de quelques exemples choisis — nous obligèrent à ajourner la réalisation complète du programme. Nous avons donc, pour l'instant, de l'oeuvre de Baumgarten, les concordances lemmatisées et la liste de fréquence des formes.

Entre temps notre « groupe » se transformait en Centre d'étude du CNR (1969) avec un Conseil scientifique qui partage

avec moi la responsabilité des programmes, un personnel titulaire, même s'il est réduit (nous disposons aujourd'hui de 5 chercheurs titulaires, de 9 collaborateurs *part-time* et 2 techniciens), et donc avec une structure stable même si elle est soumise au renouvellement quinquennal comme l'établit le règlement du CNR. La constitution du Centre nous permettait de réorganiser notre activité et d'affronter des programmes de plus grande envergure.

Tout en continuant à promouvoir et à publier les travaux monographiques dont on a parlé (le volume de Maierù sur la *Terminologia logica della tarda scolastica* est de 1972), nous nous sommes engagés dans deux nouveaux programmes: la rédaction de lexiques d'auteur sur la base d'un dépouillement systématique et intégral de leurs œuvres avec ordinateur, et la préparation d'un lexique du langage philosophique des XVII^e et XVIII^e siècles européens.

Permettez-moi d'illustrer séparément les critères et les problèmes relatifs à ces deux entreprises.

II - *Lexiques d'auteur*. — Avant d'en venir à l'activité relative aux lexiques d'auteur préparés avec ordinateur, je dois cependant présenter ici un lexique qui apparaît avec des caractéristiques particulières et qui est l'oeuvre — jusqu'à maintenant restée inédite — d'un des grands philologues du XIX^e siècle: il s'agit du *Glossarium epicureum* préparé par Hermann Usener tandis qu'il travaillait à ses *Epicurea*, qui existe en fiches autographes au séminaire de philologie classique de Bonn et en copie au Centre d'études des papyrus d'Herculanum situé à Naples. Beaucoup de ceux qui après Usener ont étudié des textes épicuriens se sont servis de son *Glossarium*, et même si aujourd'hui les études dans ce domaine ont accompli d'énormes progrès, les *Epicurea* d'Usener constituent toujours un ouvrage de référence fondamental; il en est de même de son *Glossarium*. Ce *Glossarium* a des caractéristiques semblables à l'*Index aristotelicus* de

Bonitz, avec des exemples très brefs pour chaque mot attesté; il est composé de plus de neuf mille fiches qui ont été soumises à une attentive révision pour l'impression sous la direction des professeurs Wolfgang Schmid de Bonn et Marcello Gigante de Naples. On a ajouté au *Glossarium epicureum* d'Usener, l'*index verborum* du *Gnomologium vaticanum*, expressément rédigé pour notre publication. Nous sommes certains que ce *Glossarium epicureum*, fruit du travail personnel d'un philologue comme Usener, sera un instrument très utile non seulement pour l'étude de la pensée épicurienne, mais également pour les recherches philologiques dans le domaine du monde grec. La préface au *Glossarium epicureum* ainsi qu'une page de l'ouvrage lui-même vous sont présentés comme *spécimen*.

Venons-en maintenant aux lexiques d'auteur obtenus à partir de matériel élaboré électroniquement. Je ne mentionnerai pas les différentes phases préparatoires qui sont désormais familières à tous ceux qui travaillent avec les ordinateurs: préparation du texte à perforer, perforation du texte, correction du « listing », élaboration automatique de concordances de formes (celles-ci comprennent, à ce niveau, aussi bien les mots-outils que les mots significatifs). En ce qui concerne la concordance, l'ordinateur imprime constamment des contextes de 124 signes auxquels s'ajoutent, dans la ligne, des espaces pour les références; le mot qui intéresse est placé au centre de la ligne, sauf dans les cas où la présence d'une ponctuation forte ou d'un signe de fin de contexte, précédemment noté en code, font déplacer le mot vers la gauche ou vers la droite de façon à donner un contexte plus intelligible, formé d'une période entière, ou du début ou de la fin de celle-ci.

Nous procédons ensuite, manuellement, à la distinction des homographes, à la distinction des mots-outils et des mots significatifs et à la lemmatisation; puis on demande à l'ordinateur les concordances lemmatisées, uniquement pour les mots significatifs; chaque ligne de concordance contient, comme on l'a dit, un contexte de 124 signes de frappe.

C'est à cette phase d'élaboration que sont arrivés à présent les travaux sur les *Meditationes* et sur l'*Aesthetica* de Baumgarten, sur les oeuvres italiennes de Giordano Bruno et sur les oeuvres italiennes de Galileo Galilei. Pour les oeuvres de Vico — latines et italiennes — nous avons commencé la lecture et la correction du « listing » (en ce qui concerne les textes italiens nous avons travaillé en collaboration avec l'Académie de la Crusca pour toutes les phases présentant un intérêt commun). Les ordinateurs IBM employés ont été le 1401, puis le 360/30, le 70/90 et, à présent, le 370/155 du CNUCE de Pise. Tout le matériel recueilli est d'ores et déjà à la disposition des chercheurs qui voudront s'adresser au Centre.

Nous ne pensons cependant pas publier intégralement tout ce matériel: nous le conservons dans nos archives et il peut être consulté directement par les chercheurs qui veulent utiliser totalement ou partiellement les analyses et les données fournies par l'ordinateur. Ce que, en revanche, nous avons l'intention de publier, ce sont les lexiques sélectionnés de nos auteurs, avec une vaste documentation sur les usages et les contextes des mots qui nous semblent les plus importants dans le langage de l'auteur et de son temps. Une fois donc que le travail de lemmatisation est terminé et que les concordances lemmatisées sont obtenues, commence le travail le plus complexe, qui est confié en grande partie à la responsabilité du Centre et de ses collaborateurs, puisque à partir de ce moment-là l'aide que peuvent nous apporter les ordinateurs est bien mince; nous nous limiterons en effet à demander à l'ordinateur les fiches-contexte comme nous le dirons sous peu.

Ce qui signifie que — au moins pour le moment — nous ne nous engageons ni dans l'étude systématique des groupes binaires ou des co-occurrences, ni dans l'identification des constellations verbales: je fais allusion ici aux recherches entreprises avec des résultats prometteurs par des centres de recherche de grand prestige, comme le CENTRE POUR UN TRÉSOR DE LA LANGUE

FRANÇAISE de Nancy, l'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE de Saint-Cloud, et développées — pour les appliquer à des textes philosophiques — par l'équipe du PROJET D'INDEXATION MALEBRANCHE de Monsieur Robinet. Nous attendons que les programmes élaborés par ces centres soient applicables sur une plus grande échelle: nous en savons l'utilité, mais aussi les grandes difficultés.

D'autre part il est évident que, si l'on veut utiliser les résultats élaborés par l'ordinateur dans le domaine des recherches d'histoire de la philosophie, ou d'histoire des idées, ni les relevés des fréquences, ni l'*index verborum* et les concordances ne suffisent; ce sont des éléments sans aucun doute très utiles — et pour certaines recherches nécessaires — mais insuffisants pour saisir la richesse et la polyvalence du langage philosophique d'un auteur. D'ailleurs il nous semble difficile, avec la simple utilisation de l'ordinateur et, donc, avec un type de lecture mécanique, d'aller au-delà d'analyses essentiellement formelles et quantitatives: un relevé qui est nécessairement lié aux occurrences des mots ne peut saisir les contenus conceptuels qui sont sous-entendus dans un discours et pas toujours directement attestés par la présence d'un terme ni même par sa plus ou moins grande fréquence (autant la fréquence élevée que la rare présence d'un terme, peuvent être des signes d'importantes structures conceptuelles ou, au contraire, d'usages courants).

Il est clair, et cela a été souligné de différents côtés que, surtout dans les recherches d'histoire des idées, les mots n'assument un sens que dans leur contexte et que celui-ci doit être défini à chaque fois avec l'ampleur nécessaire pour donner un sens au mot et le rattacher, dans la mesure du possible, à l'horizon culturel et historique de l'auteur; c'est seulement de cette façon que l'on pourra apporter des éclaircissements — sans forcer le sens — sur la polysémie radicale qui est le propre du langage philosophique.

De cette idée est né notre programme visant à donner des

lexiques d'auteur où les mots importants doivent être illustrés dans leurs contextes significatifs, avec l'extension qui apparaît nécessaire selon les cas, sans définir à l'avance des dimensions maximales ou optimales.

Voici comment nous procédons dans notre travail.

Sur les concordances lemmatisées, le rédacteur, guidé par un directeur de la recherche, avec la responsabilité de tout le Conseil scientifique qui à chaque fois discute avec les collaborateurs des questions les plus importantes, choisit les mots qui, selon une première et très large approximation, pourront, pense-t-on, figurer dans le lexique de l'auteur étudié. Une fois les mots choisis, on demande à la machine de fournir toutes les fiches-contexte où le mot se présente; il s'agit de fiches de 15 lignes (équivalentes à 700 signes): ce qui permet d'avoir, dans la plupart des cas, des périodes comprises entre un point et un autre; quand nous avons des périodes qui dépassent 15 lignes, deux possibilités se présentent: si dans la phase de préparation du texte, avant la perforation, le rédacteur a déjà remarqué des contextes présentant une unité de compréhension, même s'il n'y a pas une ponctuation forte, il note avec un code spécial le début et la fin du contexte que l'ordinateur imprimera sur la fiche; inversement, dans le cas où le rédacteur n'avait pas jugé opportun de définir un tel contexte avec un code spécial, l'ordinateur donnera une fiche de 15 lignes avec le mot au centre, en faisant cependant glisser le texte quand celui-ci présente au début ou à la fin une ponctuation forte (bien-sûr si le mot mis en vedette est au début ou à la fin de la phrase, l'ordinateur donnera tout ce qui suit ou tout ce qui précède). Une telle fiche présente en haut, sur deux lignes (à compter en plus des 15 lignes du texte) l'indication du lemme et la référence à l'oeuvre et à la page selon un code défini à l'avance.

Après avoir obtenu les fiches-contexte pour tous les lemmes et les exemples choisis avec la première sélection, on procède

à une éventuelle sélection ultérieure, puis on construit les articles du lexique de l'auteur. Chaque article aura les caractéristiques suivantes.

Les lemmes — les homographes ont été déjà distingués au stade de la lemmatisation — seront classifiés selon les catégories grammaticales quand cela sera nécessaire pour distinguer les différentes fonctions grammaticales du même mot, ou quand la catégorie grammaticale est le moyen le plus rapide pour distinguer les homographes d'étymologie et de signification différentes; une distinction éventuelle à l'intérieur de l'article, quand cela est possible et opportun, indiquera d'autres classifications, comme par exemple des sens différents, non pas pour supprimer mais pour souligner la polysémie du terme. Aucune définition ou explication conceptuelle ne suivra le lemme, étant donné que trop souvent dans le langage philosophique appliquer une définition avec une terminologie moderne à des mots appartenant à une autre époque et à d'autres contextes peut signifier en modifier le sens avec la superposition d'un système sémantique récent à un système sémantique antérieur. La signification du mot mis en vedette et si l'on veut aussi sa polysémie, devra apparaître à partir des contextes réunis sous ce mot. Les contextes les plus significatifs seront donnés dans leur extension nécessaire et toujours autosuffisante afin de rendre intelligible le mot et le concept qu'il exprime. Nous n'avons donc pas prévu de limite pour la longueur des exemples: pour le travail en cours sur Bruno nous avons pu constater que la fiche fournie par l'ordinateur est, dans la plupart des cas, plus que suffisante; mais là où des compléments par rapport au contexte imprimé par l'ordinateur se révèlent nécessaires, on recourt au texte pour compléter la fiche. Pour toutes les occurrences où le mot apparaît sans contextes particulièrement significatifs, et qu'on n'estime donc pas opportun de reproduire en entier, on donne l'indication de la page du texte où il apparaît; chaque article donc, après l'ensem-

ble des exemples significatifs, est accompagné d'un *index locorum* complet relatif au lemme.

Nous nous rendons compte qu'avec l'intervention de l'homme, toujours dans un sens d'interprétation et de sélection (mais dans quelle mesure cela n'est-il pas déjà décisif dans l'établissement des programmes de la machine quand on veut les orienter vers certaines sélections?), nous sommes exposés à des choix arbitraires. C'est pourquoi nous essayons d'offrir des correctifs pour qui devra consulter le lexique, une fois publié; avec les lemmes sélectionnés — c'est à dire le lexique proprement dit — nous donnerons donc une plus grande quantité d'informations. A la fin du lexique, paraîtra un *index locorum* de tous les mots significatifs et un index de fréquence de tous les mots-outils et tous les mots significatifs (nous savons combien il est tout aussi important de constater la grande fréquence de certains mots que de relever des mots peu employés, qui peuvent échapper à une lecture ordinaire et cependant indiquent parfois l'apparition d'un nouveau vocable ou d'un nouveau concept). Qui trouverait dans les index un mot non illustré dans le lexique avec les contextes correspondants, et voudrait cependant connaître les usages que l'auteur fait de ce mot, pourra avoir recours directement au texte, guidé par l'index même. Qui, ensuite, voudrait d'autres informations, par exemple l'usage des mots-outils enregistrés dans les indices des fréquences, pourra s'adresser directement au Centre qui fournira les données, conservées sur bande magnétique.

Nous estimons que de cette façon il est possible d'offrir aux chercheurs un instrument plus utile que le simple index des fréquences, ou même que l'*index verborum* et que les concordances (certains d'ailleurs ont des doutes sur l'utilité d'imprimer les concordances, à cause de la masse imposante de pages que cela comporterait, donnant leur préférence au seul *index verborum*): nous avons l'intention de publier des lexiques d'auteur qui puissent être utilisés même indépendamment du texte, et

offrir une documentation vaste et articulée du langage de l'auteur; il s'agit d'instruments destinés surtout aux historiens de la culture, même s'ils ne sont pas spécialisés dans le domaine de l'auteur dont nous offrons le lexique. D'autre part le linguiste, le philologue, le stylisticien, pourront avoir toutes les données nécessaires pour des analyses de caractère quantitatif, grammatical, syntactique ou statistique, en les demandant directement au Centre qui fournira l'ensemble des informations assurées par les ordinateurs, basé sur le dépouillement complet de l'oeuvre étudiée (il s'agit donc d'un matériel non arbitraire, peut-être neutre et aseptique, mais cependant complet et nécessaire pour certaines recherches).

Nous savons tous, par expérience directe, combien nous sont utiles les quelques lexiques de textes philosophiques dont nous disposons jusqu'à maintenant, tous faits selon des critères anciens et avec une mise en fiches manuelle: depuis les vieux *Index aristotelicus* de Bonitz et *Lexicon platonium* de Ast jusqu'au *Kantlexikon* de Eisler et au récent *Lexicon spinozanum* de Giancotti Boscherini. Aujourd'hui, à partir de matériel élaboré électroniquement, nous pouvons disposer d'une quantité d'informations lexicales sur les textes, impossible auparavant lorsqu'on travaillait avec des systèmes manuels; mais nous risquons aussi d'étouffer sous des montagnes de papier. C'est pourquoi, après avoir rassemblé en archives tout le matériel offert par l'ordinateur, nous devons avoir le courage de procéder à des sélections en vue de lexiques d'auteur qui peuvent porter à des analyses conceptuelles, en nous libérant des complexes d'infériorité à l'égard des « machines à penser » et de la préoccupation de réduire au minimum l'intervention de l'homme. Pour notre part nous sommes convaincus que, au stade actuel de l'informatique, les analyses conceptuelles peuvent difficilement être produites par les machines; mais d'un autre côté, des instruments de consultation qui puissent suggérer ces analyses sont extrêmement

utiles, voire même nécessaires. Du reste, je le répète, le fait même que de tels lexiques se basent sur un matériel élaboré par les ordinateurs, permet de ne pas perdre la quantité d'informations que la machine peut donner avec précision et rapidité.

De sorte que si voulions nous référer à la querelle entre « indexionnistes » et « concordantistes », nous pouvons dire que nous avons choisi la voie intermédiaire: celle qui consiste à publier les index des mots significatifs, qui paraîtront à la fin des volumes des lexiques de chaque auteur; mais la partie la plus importante de chaque volume sera constituée par une abondante série de lemmes illustrés par d'amples contextes, de façon à constituer, pour les textes donnés, des concordances avec des contextes beaucoup plus étendus que de coutume.

Avec ces programmes, qui présentent des limites dont nous sommes pleinement conscients, nous nous sommes donc engagés dans la voie des lexiques d'auteur et pensons pouvoir répondre, au moins en partie, aux exigences, qui se sont manifestées de plusieurs côtés, de passer du niveau quantitatif et statistique — celui que permet l'ordinateur — à un niveau d'analyse conceptuelle, d'une indexation conceptuelle qui se présente au chercheur comme un instrument extrêmement utile et non plus purement statistique.

Un exemple concret, bien que provisoire, de notre façon de construire un lexique d'auteur se trouve devant vous: ¹ le spécimen du lexique de Giordano Bruno, œuvre de notre collaborateur Michele Ciliberto effectuée sous la direction de Monsieur Eugenio Garin pour la partie histoire de la philosophie et de Monsieur Aldo Duro pour la partie lexicale et rédactionnelle. En ce qui concerne les diverses possibilités qu'offre le matériel que nous avons perforé — selon l'usage qui en a été fait habituellement jusqu'à maintenant — nous en donnons un exemple avec le petit volume consacré à la *Bilancetta* de Galileo Galilei. Les

¹ Cfr. Appendice n° 2.

concordances lemmatisées y sont complètes pour les mots et sont suivies des listes de fréquence des formes et des lemmes. L'ouvrage est le fruit du travail que le chercheur du Centre Paolo Galluzzi est en train d'accomplir pour le lexique galiléen sous la direction, comme pour Bruno, d'Eugenio Garin et Aldo Duro. Pour tous ces ouvrages, la responsabilité des critères généraux appartient au Conseil scientifique qui intervient aussi dans la rédaction des différents articles selon les nécessités et les problèmes qui peu à peu se font jour.

III - *Lexique du langage philosophique des XVII^e et XVIII^e siècles.* — Permettez-moi maintenant d'illustrer un autre programme de recherche dans lequel le Centre s'est engagé à la fin de 1969. Il s'agit d'un projet peut-être trop ambitieux, hérissé en tout cas de difficultés, certainement exposé aux critiques que, dans la mesure où elles sont en grande partie évidentes, j'estime inutile d'exposer ici, mais que nous avons eues présentes à l'esprit dès le moment où nous avons commencé: il s'agit du lexique du langage philosophique des XVII^e et XVIII^e siècles européens.

Nous savons tous que si un tel lexique voulait atteindre sa mesure optimale, il devrait avoir derrière lui les résultats de la mise en fiches avec ordinateur de la production philosophique la plus importante des deux siècles: il est évident que c'est seulement en partant des dépouillements systématiques rendus possibles par les ordinateurs qu'on aurait — pour le matériel utilisé — une quantité d'informations adéquate, même si, par la suite, il s'avérait difficile d'éviter le caractère arbitraire du choix des exemples pour rédiger le lexique des deux siècles. Toutefois, si nous voyons la lenteur nécessaire — qui indique du reste une sage prudence — avec laquelle avancent les travaux d'analyse électronique des textes philosophiques — de Descartes à Malebranche, de Leibniz à Kant, de Vico à Baumgarten — il est évident que seules des générations très éloignées de la nôtre

pourraient s'occuper du travail de rédaction d'un lexique du langage philosophique des XVII^e et XVIII^e siècles. S'en remettre aux ordinateurs — malgré la rapidité de leurs opérations — voudrait donc dire renvoyer *sine die* ce qui nous apparaît être une exigence venant de notre activité historiographique: disposer d'une documentation, même partielle, des usages du vocabulaire philosophique de deux siècles centraux dans l'histoire intellectuelle européenne, quand le latin fait peu à peu place aux langues nationales et que ces dernières s'affirment dans la production des traités philosophiques. Pour rassembler la documentation de cette tranche chronologique du vocabulaire philosophique nous avons donc décidé de procéder à la lecture directe des textes avec la mise en fiches manuelle, encouragés par l'exemple d'entreprises de plus grande envergure et de plus grand prestige, de l'*Oxford Dictionary* au *Diccionario histórico de la lengua española*, du *Deutsches Wörterbuch* au *Vocabolario della Crusca* qui utilisent entièrement ou partiellement la lecture directe et la mise en fiches manuelle.

Nous voudrions ici soumettre à votre examen et à votre jugement les critères et les méthodes que nous avons adoptés.

Nous avons avant tout choisi une série de textes qui nous semblent particulièrement significatifs, publiés entre 1600 (plus précisément partant de *La sagesse* de Charron, 1601) et la mort de Kant, 1804: la liste des textes choisis est devant vos yeux (elle ne comprend pas certaines traductions qui ont eu une importance particulière pour la terminologie philosophique, comme la traduction française du *De jure belli ac pacis* de Grotius par J. Barbeyrac et de l'*Essay concerning human understanding* de Locke par P. Coste: celles-ci aussi seront mises en fiches). Quelques choix peuvent sembler discutables sinon arbitraires: je voudrais vous dire que toute suggestion pour des compléments éventuels non seulement serait la bienvenue mais vous est demandée (en particulier pour certains domaines jusqu'à maintenant très

peu représentés dans nos listes, comme le domaine espagnol, ou totalement absents, comme le domaine hollandais; notre programme en revanche ne comprend pas dans notre lexique les langues slaves).

Nous avons établi quelques critères de base pour la lecture des oeuvres et le choix des mots en vue du lexique (en discutant entre autre de la mesure dans laquelle peut être défini un « champ philosophique » dans le vocabulaire d'un auteur ou d'une époque, mais en renonçant à un inventaire préliminaire du lexique philosophique, tout en nous en assurant, comme on le dira plus loin, la plus ample documentation); ensuite les oeuvres ont été distribuées pour la lecture aux rédacteurs et collaborateurs du Centre selon leurs compétences spécifiques, dans les limites du possible. Le fichiste lit l'oeuvre, note sur chaque page les mots qu'il entend en extraire, avec les contextes qui s'y rapportent; les pages où apparaissent les mots notés sont reproduites selon un procédé xérogaphique et divisées en parties, correspondantes à des contextes amples et autonomes indiqués par le rédacteur et reportées sur des fiches de format mécanographique (que nous appelons, à ce stade, *fiches-mères*); sur chaque fiche est déjà imprimé le nom de l'auteur et le titre de l'oeuvre. Comme les fiches-mères — sur lesquelles on a simplement collé la partie de la page reproduite xérogaphiquement — sont périssables, nous imprimons encore selon un procédé xérogaphique la fiche-mère sur une autre fiche, toujours de format mécanographique — que nous appelons *fiche-modèle*. Puis, comme chaque contexte constitué de la sorte peut contenir différents mots à lemmatiser, les fiches modèles sont reproduites le nombre de fois nécessaire pour que chaque mot choisi ait sa propre fiche (nous appelons ces fiches multipliées *fiches-filles*); sur le verso de la fiche modèle sont notés tous les mots extraits de cette fiche, pour mémoire. Ensuite, chaque fiche-fille est lemmatisée, le mot-vedette étant écrit à la machine en haut et à gauche; quand se présentent des

associations de mots ou des groupes syntagmatiques particulièrement significatifs, on les écrit sous le lemme (sous-lemme); pour chaque mot du sous-lemme doit exister dans le fichier une fiche autonome. En haut et à droite de la fiche, là où est déjà imprimé l'auteur et le titre de l'oeuvre, le rédacteur indiquera également la page d'où le contexte est tiré.

Les travaux de lecture et de lemmatisation sont discutés en réunions périodiques, puis le travail de chacun est revu par un autre collaborateur qui part des fiches-mères en remontant, si cela est nécessaire, au texte: on obtient ainsi des contrôles croisés qui essaient de pallier les omissions, les choix partiels ou basés sur des impressions.

Pour avoir un plus ample témoignage du langage philosophique des XVII^e et XVIII^e siècles dans les aires linguistiques qui font l'objet de notre enquête et pour avoir un contrôle ultérieur de la mise en fiches, nous avons également mis dans l'ordinateur quelques textes de philosophes fichés: Bacon, *Novum Organum* (I); Descartes, *Principia philosophiae* (I); Descartes, *Passions de l'âme* (II); Leibniz, *Discours de métaphysique*; Spinoza, *Tractatus de intellectus emendatione*; Hume, *A treatise of human nature* (II); Tetens, *Philosophische Versuche über die menschliche Natur und ihre Entwicklung* (II et IV); pour l'instant, pour ces textes, nous avons corrigé le « listing » et obtenu la liste de fréquence des formes; les concordances sont en cours d'élaboration. Nous avons ainsi non pas tant et non seulement un instrument de travail pour ces auteurs, mais surtout un patrimoine lexical important auquel pouvoir nous référer. Il est évident qu'iront également dans le lexique des XVII^e et XVIII^e siècles les auteurs élaborés plus systématiquement par l'ordinateur dont on a déjà parlé, à savoir Galilei, Vico et Baumgarten.

En outre, pour rendre moins incomplet notre travail de documentation, nous avons prévu la mise en fiches de quelques lexiques philosophiques fondamentaux des XVII^e et XVIII^e siècles afin d'avoir la documentation des mots existant dans les lexiques

spécifiques de cette période; dans certains cas la mise en fiches sera totale afin de pouvoir disposer, à un niveau artisanal, de ce que au niveau des calculateurs on appelle un lexique électronique ou dictionnaire de machine. Nous avons jusqu'à présent mis en fiches tous les lemmes de trois lexiques latins (R. Gockel; Et. Chauvin; I. Micraelius); nous devons encore définir les lexiques de chaque langue et ici aussi toutes les suggestions que vous pourriez nous apporter nous seraient très utiles. Ensuite se posera le problème de savoir comment utiliser le matériel rassemblé à partir de ces lexiques à l'intérieur des articles du lexique général: une première tentation serait de verser intégralement le matériel des lexiques dans le nouveau lexique que nous sommes en train de préparer, afin d'avoir une sorte de Trésor des lexiques spécialisés à l'intérieur du grand lexique des XVII^e et XVIII^e siècles; mais cela comporterait d'une part un nombre énorme de fiches — et donc de volumes — d'autre part des répétitions et redondances évidentes. Un exemple de « trésor » des lexiques, malheureusement inachevé, est celui de l'espagnol Samuel Gili Gaya, *Tesoro lexicográfico* (1492-1726): dans cet ouvrage la fusion des lexiques et des autres textes linguistiques d'intérêt lexicographique est à peu près totale, excepté l'élimination des répétitions et définitions identiques ou analogues. Mais il faut rappeler que dans ce *Tesoro* nous avons seulement des définitions lexicales, tandis que dans le lexique auquel nous travaillons nous aurons seulement des contextes significatifs quelquefois très longs, visant à illustrer les usages et les sens de chaque mot-vedette, dans toute son importance conceptuelle; de sorte qu'une fusion de plusieurs lexiques philosophiques, faite selon les mêmes critères que le *Tesoro*, prendrait des dimensions encore plus grandes.

Une autre solution pourrait consister à procéder à une sélection plus radicale et significative: mais nous pourrions perdre justement la documentation d'usages courants et non pour cela

moins importants dans l'attestation ne serait-ce que du caractère permanent d'un certain vocabulaire. Ce sera peut-être seulement au moment où nous aurons complété la mise en fiches des lexiques et où nous procéderons à la rédaction des articles que le problème pourra être résolu cas par cas; toutefois il vaut mieux le prendre en considération dès maintenant.

En effet, il ne s'agit pas seulement d'évaluer l'utilité d'un dépouillement des lexiques existants pour disposer d'un inventaire de mots plus vaste auquel se référer pour un travail lexicographique (c'est dans cette perspective qu'ont commencé les travaux pour le *Trésor de la langue française*, en recueillant la nomenclature des lexiques généraux et spécialisés des XIX^e et XX^e siècles, et que certains Centres ont programmé un dictionnaire électronique dans un but surtout de lemmatisation automatique); il s'agit plutôt ici d'évaluer l'opportunité d'utiliser des lexiques spécifiques (dans notre cas philosophiques) d'une époque déterminée comme source directe de documentation sur le même plan que les oeuvres originales de l'auteur (dans notre cas les textes philosophiques choisis); personnellement il nous semble n'y avoir aucun motif pour établir une différence entre le poids des différents témoignages, d'autant plus que les dictionnaires n'enregistrent pas seulement les usages courants mais agissent eux-mêmes sur la dynamique d'une langue.

Le travail de lecture et de mise en fiches d'auteurs en est aujourd'hui à ce stade: 133 oeuvres lues pour un total d'environ 120.000 fiches; la révision des oeuvres lues est commencée; celles qui restent sont en lecture; pour beaucoup on en est déjà à la phase des fiches-mères.

Nous pensons finir cette année (1974) la lecture des auteurs choisis et commencer la révision: il nous semble donc opportun de discuter dès maintenant des problèmes relatifs à la rédaction de ce lexique. Je vous prie de bien vouloir exprimer ouvertement vos réserves et vos avis.

Notre lexique comprendra plusieurs langues: il se pose le problème de savoir si regrouper ensemble les exemples de différentes langues sous un seul lemme, en suivant un critère conceptuel (comme cela se passe dans les lexiques philosophiques courants), ou si rassembler les exemples sous des lemmes différents selon les différentes langues. Nous avons choisi cette dernière alternative qui, nous le notons avec plaisir, coïncide avec la solution qui a été le plus suggérée dans les réponses à notre questionnaire: c'est-à-dire que nous avons décidé de ne pas mélanger les exemples de langues différentes et d'offrir un lexique multilingue à entrées multiples; il y aura donc des articles différents pour les *anima* (latin), *anima* (italien), *alma* (espagnol), *âme* (français), *soul* (anglais), *Seele* (allemand) et ainsi de suite. Puisque d'autre part le lexique se présente comme une oeuvre unitaire, les lemmes seront mis en ordre alphabétique selon les graphies des différentes langues (chaque lemme dans la graphie selon laquelle il apparaît dans les dictionnaires modernes respectifs pris comme références). Cela implique que lorsque un philosophe a écrit dans des langues différentes, les exemples de ses oeuvres seront placés sous des lemmes différents. Bien-sûr il y aura la possibilité de renvois qui permettront de relier les différents articles.

Les articles du lexique présenteront seulement, dans un ordre chronologique, les exemples tirés des différents auteurs. Les articles pourront avoir à l'intérieur des divisions s'il est possible de mettre en évidence des sens différents; mais il n'y aura aucune définition du terme de notre part car, comme nous l'avons dit, nous estimons extrêmement dangereux, voire même parfois trompeur, de donner dans un langage moderne l'explication de significations présentes dans des textes d'une autre époque et d'une autre langue.

En ce qui concerne la graphie des textes nous avons décidé de toujours garder la graphie utilisée dans l'édition sur laquelle nous avons travaillé, que ce soit avec la graphie originale

ou avec une graphie modernisée. Nous savons que ce critère — auquel du reste nous avons vu correspondre les réponses à notre questionnaire — peut impliquer des différences considérables dans les exemples, même d'un même auteur (dans le cas où on a des exemples tirés d'une oeuvre dont il existe une édition critique récente avec une graphie modernisée et des exemples d'une autre oeuvre dont on a utilisé l'édition originale).

En ce qui concerne les exemples nous ne prévoyons pas des dimensions déterminées à l'avance; ils offriront des contextes clairs et autosuffisants; au moment de réunir les exemples à l'intérieur d'un article il peut se présenter le cas suivant: pour quelque occurrence il manque dans notre fichier des témoignages, ou il n'y en a qu'un seul ou ils sont peu significatifs: le rédacteur peut-il être autorisé — s'il est en mesure de le faire — à trouver une documentation à partir d'une oeuvre qui ne figure pas dans la liste des oeuvres lues en entier? Ce cas a été prévu par le TRÉSOR et a trouvé une solution affirmative; mais il faut ajouter qu'étant donné l'énorme masse de documentation électronique recueillie par le CENTRE DU TRÉSOR, le cas de lacunes se présente certainement rarement, et la recherche en-dehors des témoignages déjà recueillis sur fiches perforées apparaît très justifiée. Notre cas est différent et pourrait peut-être se prêter à des extrapolations cas par cas peu justifiées (en particulier la signification même de la table des textes cités comme liste close des oeuvres lues en entier perdrait toute signification).

Il y a ensuite un problème sous plusieurs aspects préliminaire qui concerne les éditions des textes sur lesquels nous travaillons, dont la solution conditionne également la suite des exemples à l'intérieur de chaque article. C'est un problème devant lequel, comme il résulte aussi des réponses à notre questionnaire, toutes les entreprises lexicographiques ont trouvé des difficultés, adoptant des critères élastiques et jamais entièrement uniformes.

Nous avons utilisé ou des éditions contemporaines de l'au-

teur ou posthumes (par ce qu'il s'agit d'éditions meilleures que les contemporaines), ou bien des éditions critiques récentes (celles-ci aussi faites selon des critères souvent différents entre eux); quand nous utilisons une édition contemporaine de l'auteur, nous n'avons pas toujours mis en fiches la première édition, mais avons aussi utilisé selon les cas d'autres éditions quand elles étaient plus complètes ou avaient eu une plus grande diffusion.

A ce point naissent d'autres problèmes en rapport avec la succession chronologique des exemples dans le même article; je voudrais rappeler votre attention sur ceux-ci et connaître votre point de vue (que beaucoup d'entre vous, aimablement, ont exprimé dans les réponses au questionnaire). Nous avons pour l'instant décidé (de façon tout à fait hypothétique et expérimentale) de rassembler pour chaque lemme les contextes tirés des oeuvres de chaque auteur et d'ordonner ces blocs d'exemples — auteur par auteur — en une succession chronologique basée sur leur date de naissance. Si cette solution est acceptée, nous devons décider dans quel ordre placer les exemples tirés des différentes oeuvres d'un même auteur; la succession peut être a) date de rédaction de l'oeuvre (dans le cas où la première édition a été publiée posthume, ou dans le cas où on cite une édition postérieure à la mort de l'auteur); b) première édition; c) édition effectivement lue par nous (dans le cas d'éditions critiques modernes l'oeuvre sera datée selon la date de l'édition prise comme base par l'éditeur). Chacun de ces critères fait surgir des problèmes et des difficultés. Peut-être que la solution la plus correcte serait celle de dater les exemples selon l'édition effectivement lue si celle-ci se situe pendant la vie de l'auteur; là où ont été utilisées des éditions critiques récentes, selon la date de l'édition sur laquelle le texte critique a été basé; dans le cas où la première édition est posthume, la date où l'oeuvre a été écrite (ce critère assumé par la plupart — mais certains préfèrent dans ces cas indiquer la date de la mort de l'auteur comme

terme *ante quem* — risque d'anticiper la circulation réelle d'un terme). Cependant lorsque nous n'avons pas utilisé la première édition, dater les exemples selon l'édition que nous avons effectivement lue peut comporter un important changement de place de l'exemple même qui pouvait être également présent dans la première édition et donc avec une date antérieure. D'autre part nous ne pouvons dater l'exemple de la première édition si celle-ci n'a pas été lue par nous, parce que nous pourrions courir le risque d'anticiper l'exemple. Il est clair, de toutes façons, que lorsque nous n'avons pas d'éditions critiques avec l'indication de la stratification de l'oeuvre à travers les différentes éditions (de telles éditions constituent des cas extrêmement rares: celle de Malebranche est exemplaire), les rédacteurs du lexique ne peuvent reconstruire pour chaque oeuvre une édition critique afin de rétablir les différentes phases de l'histoire du texte.

D'autre part le critère même de la succession chronologique des exemples (regroupés par auteur) selon l'ordre de la date de naissance des auteurs ne nous satisfait pas pleinement; en effet il ne permet pas de mettre en évidence le rapport de succession historique d'oeuvres d'auteurs différents qui se sont intercalées dans le temps, influant même l'une sur l'autre. De ce point de vue la meilleure solution serait d'utiliser la première édition: mais parfois ce n'est pas la première qui a eu une grande circulation et de l'importance, parfois ce n'est pas l'édition prise comme base de l'édition critique que nous suivons (souvent même l'édition critique se base sur la dernière édition de l'oeuvre et n'offre pas d'apparat critique qui puisse en démontrer la stratification). Il nous faut d'ailleurs préciser que dans notre lexique nous ne prétendons pas — la recherche serait infinie et toujours problématique — donner un témoignage de la première apparition de certains vocables et de certaines significations; et nous n'avons pas non plus la prétention de donner un lexique sélectionné et exhaustif pour chaque auteur, mais nous voulons plus simple-

ment offrir une documentation sur les usages de la terminologie philosophique dans des oeuvres des XVII^e et XVIII^e siècles et éclairer ces usages avec des contextes autonomes et significatifs en soi.

Nous avons dit que le lexique se base sur la lecture directe des textes de la part des rédacteurs; cela ne veut pas dire qu'on exclut l'utilisation de matériel obtenu avec les ordinateurs: pour notre part — comme je l'ai dit — nous utiliserons les fiches tirées des travaux pour les lexiques d'auteur; mais nous voudrions ici demander la collaboration des entreprises qui travaillent sur des auteurs de la même tranche chronologique aussi bien avec ordinateurs qu'avec mise en fiches manuelle: est-il possible d'utiliser ces travaux en cours? Pouvons-nous vous demander de nous donner la possibilité de consulter vos archives, le résultat de vos élaborations, afin d'en tirer du matériel — dans une mesure très modeste, étant donné la différence radicale entre un lexique d'auteur et un lexique qui embrasse deux siècles — pour la rédaction de nos articles? De notre côté nous pouvons vous offrir tout le matériel que nous avons recueilli jusqu'à maintenant tant à partir d'analyses électroniques que de dépouillements manuels.

Mais il ne s'agit pas d'établir une balance des échanges: le problème est plus vaste et repose sur la possibilité d'une collaboration réelle entre des entreprises différentes, avec la prise de conscience très nette que seul un accord constant entre ceux qui dans la république des lettres ont commencé des recherches lexicographiques, permettra d'obtenir des résultats plus importants et non plus limités à des secteurs. Souvent, sans rien savoir les uns des autres, nous nous sommes engagés dans des recherches qui visent au même but et peuvent modifier substantiellement non seulement les recherches d'histoire de la philosophie mais tout le cadre des recherches dans le domaine des sciences historiques. Qu'arriverait-il si, malgré les nouvelles possibilités offertes par les ordinateurs, nous continuions à travailler chacun

dans le vase clos de notre laboratoire? Différentes formes d'échange d'informations existent déjà; il s'agit maintenant d'élargir cette collaboration avec une libéralité réciproque absolue. Si nous sommes capables d'affronter ce problème avec des résultats positifs, notre rencontre marquera un moment extrêmement important et il deviendra possible de réaliser des programmes destinés autrement à demeurer au stade des desiderata.

